



FONBEUZARD

2022/2023

## PROJET PEDAGOGIQUE ALAE Maternelle



ALAE Maternelle de  
Fonbeuzard  
2022-2023

Alors que l'année 2021/2022 a été marquée par d'importants changements dans les équipes d'animation et de direction, cette nouvelle rentrée s'inscrit dans la stabilité au niveau des personnels scolaires et périscolaires. De plus les protocoles Covid qui ne sont plus en vigueur, ont accentué le fort besoin de communication intra-structurel et une bonne entente a pu s'établir au-delà des différentes difficultés traversées.

La stabilité de l'équipe d'animation représente des atouts non négligeables : la connaissance des enfants, la relation instaurée avec chacun d'eux mais aussi le rôle de repère fiable et continu que joue l'Adulte et qui permet de garantir au mieux la sécurité morale et affective.

Nous, en tant qu'équipe d'animation, sommes en effet convaincus que cette bonne qualité des relations humaines, outre ce qu'elle apporte d'enrichissant et d'épanouissant dans la vie quotidienne, accompagne l'enfant avec un état d'esprit positif.

## **Sommaire :**

<b>I. LE CONTEXTE LOCAL</b>	<b>page 4</b>
1. La situation géographique	
2. L'intercommunalité	
3. Les déplacements de proximité	
4. Les associations culturelles, sociales, sportives et les équipements	
5. Une politique éducative déjà volontariste sur la commune	
6. Le groupe scolaire Buissonnière	
<b>II. OBJECTIF DE TERRITOIRE</b>	<b>page 7</b>
Un cadre général	
1. Le Projet Educatif Du Territoire (Le PEDT),	
2. La convention territoriale globale (CTG)	
<b>III. LA STRUCTURE</b>	<b>page 9</b>
<b>IV. LA PLACE DE L'ENFANT</b>	<b>page 11</b>
<b>V. PROJET PEDAGOGIQUE de l'ALAE Maternelle</b>	<b>Page 12</b>
<b>VI. UNE JOURNEE DE FONCTIONNEMENT ALAE</b>	<b>Page 14</b>
<b>VII. L'ACTIVITÉ</b>	<b>page 19</b>
<b>VIII. LE PROJET D'ANIMATION</b>	<b>page 20</b>
<b>IX. LES PARTENARIATS</b>	<b>page 21</b>
<b>X. LE RÔLE DE CHACUN</b>	<b>page 22</b>
<b>XI. L'ÉVALUATION</b>	<b>page 26</b>
<b>XII. Annexes</b>	<b>page 28</b>
a. Les critères d'évaluation du projet pédagogique	
b. Les différents projets d'animations portés cette année	
c. Les contacts	

## **I. LE CONTEXTE LOCAL**

### **1. La situation géographique :**

Fonbeauzard est une commune de l'aire urbaine de Toulouse, située dans son pôle urbain en banlieue nord de Toulouse. Elle est avec ses 132 hectares, la troisième plus petite commune de la Haute-Garonne en superficie.

Fonbeauzard a la particularité de ne pas s'articuler autour d'un centre-ville à proprement parler.

En effet, la commune dans sa morphologie est dépourvue de noyau central formé généralement par une église et des petits commerces, comme c'est le cas pour la plupart des communes françaises.

La commune est divisée en plusieurs quartiers qui ont su évoluer avec l'urbanisation :

- À l'ouest, le petit Fonbeauzard (ancienne zone maraîchère, largement urbanisée de nos jours) où se trouve la mairie.
- A l'est, Clairefontaine, où se trouvent les espaces sportifs et la salle polyvalente « Espace André Gentillet ».
- A l'extrême-est se situe le vieux-Fonbeauzard (le centre du village autrefois) où se trouve le château de Fonbeauzard.

Par ailleurs, la partie Est de la commune est accessible par une voie à double sens. L'ouverture du prolongement de la rue Jean Mermoz a vu le jour le 1er février 2010.

Cela permet notamment de réunir les quartiers Est et Ouest de la commune pour une égalité de services rendus aux bauzifontins, pour un meilleur accès aux commerces et activités de la zone artisanale et pour accéder aux communes voisines de Launaguet et Castelnau.

### **2. L'intercommunalité :**

La commune est également impliquée dans un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.

Le syndicat intercommunal de l'Hersain : une association de 4 communes (Aucamville, Castelnau, Fonbeauzard et Saint-Alban), a été mise en place en 1977. Le complexe sportif de l'Hersain s'étend sur une superficie d'une dizaine d'hectares avec divers équipements sportifs. Il comprend une piscine couverte de 25 m (écoles, collège, associations, individuels), quatre courts de Tennis, des terrains d'entraînement de football avec vestiaires, un parcours santé de 1,2 km, une salle de réunion, un atelier.

### **3. Les déplacements de proximité :**

La commune est desservie par le réseau de transport en commun Tisseo :

- La ligne 29 (Fonbeauzard/Grand Rond à Toulouse), ligne 10, 60 et 69

#### **4. Les associations culturelles, sociales, sportives et les équipements :**

La commune de Fonbeuzard compte une trentaine d'associations sportives, culturelles et Sociales. La diversité du milieu associatif permet de présenter un ensemble harmonieux d'activités.

Chaque bauzifontin qui le souhaite peut ainsi, selon ses propres motivations, s'épanouir dans des activités.

Ainsi en apportant son soutien à la vie associative, Fonbeuzard intervient plus efficacement sur de très nombreux sujets, visant ainsi à améliorer la vie quotidienne des beauzifontins et à maintenir un véritable lien social :

- **sport** : badminton, cyclisme, danse, football, gymnastique, judo, karaté, natation, randonnées, pétanque, tennis, taekwondo, tai chi chuan, Viet vo dao et volley-ball.
- **socioculturel** : l'amicale des anciens combattants, des donneurs de sang, le comité des fêtes, une troupe de théâtre, le Secours Nord Toulousain, une chorale.

Les associations sportives, peuvent compter sur de nombreux équipements sportifs mis à la disposition des habitants de la commune : 3 stades de football, 2 terrains de tennis, 1 city stade, 1 terrain de basket, 1 table de ping-pong, 1 boulodrome couvert et 1 autre à l'extérieur.

La commune dispose également d'une piscine couverte sur la commune de Saint-Alban (grand bassin et pataugeoire) gérée en intercommunalité avec les communes voisines d'Aucamville, de Castelginest et de Saint Alban.

#### **5. Une politique éducative déjà volontariste sur la commune :**

Depuis plus de dix années, la commune de FONBEAUZARD s'est inscrite dans une démarche très volontariste en mettant l'éducation au centre de ses priorités.

Elle considère en effet avoir une part de responsabilité dans le domaine éducatif et donc dans la mise en œuvre d'une politique éducative forte.

Elle conforte le constat de l'accroissement de l'intervention des politiques locales en termes d'éducation, aux côtés de l'Education Nationale et des acteurs associatifs, et de sa responsabilité face aux enjeux d'éducation sur son territoire.

La Municipalité a non seulement une volonté forte de mise en place d'actions cohérentes et coordonnées, mais aussi le souhait de formaliser un partenariat renforcé avec les différents acteurs institutionnels et locaux afin de pouvoir offrir des services en totale adéquation avec les besoins des enfants et des jeunes et être ainsi acteur d'une éducation partagée.

L'objectif est de réunir, d'associer et de mobiliser les différents acteurs éducatifs au service de l'Egalité des chances pour l'épanouissement et la réussite scolaire de chaque enfant.

La Commune de Fonbeuzard a toujours aujourd'hui, dans son projet politique, la volonté de participer au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes et ainsi coopérer à une mission d'accès

à l'autonomie.

C'est pourquoi la Politique éducative conduite à l'échelle de la Commune s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des Co éducateurs (enseignants, parents, animateurs du Service Enfance Jeunesse, intervenants associatifs, ATSEM).

L'ALAE Maternelle **Buissonnière** est géré par la commune. Elle a en charge également un autre ALAE élémentaire, un CAJ et un ALSH.

#### **6. Le groupe scolaire Buissonnière :**

Le groupe scolaire Buissonnière est situé au nord en banlieue proche de Toulouse. Il est composé de 2 écoles, maternelle et élémentaire. La maternelle est constituée de 5 classes, l'école élémentaire de 9 classes dont 1 classe d'ULIS (Unité Localisés pour L'inclusion Scolaire).

L'ALAE est implanté dans l'enceinte de l'école Buissonnière. Les locaux sont partagés avec l'équipe enseignante. Le partage des locaux est établi en accord avec l'organisateur, la directrice de l'école, et la direction de l'ALAE.

L'équipe d'animation peut profiter de locaux récemment rénovés. Elle peut ainsi bénéficier de ces locaux pour mettre en place des projets plus variés.

## II. OBJECTIF DE TERRITOIRE

### UN CADRE GENERAL

L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) est réfléchi par l'équipe d'animation, afin de renforcer la prise en charge des enfants et la continuité éducative de la ville de Fonbeauzard.

L'ALAE Maternelle **Buissonnière** est géré par la commune.

#### **1. Le Projet Educatif Du Territoire (Le PEDT)**

Le PEDT est un document écrit et obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. A partir de ce document de référence, le directeur et son équipe construisent le projet pédagogique. Le projet éducatif prend en compte les besoins spécifiques des mineurs de son territoire. Les mineurs sont accueillis dans l'organisation de la vie collective.

##### ➤ Les objectifs généraux du PEDT :

- 1) Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement.
- 2) Offrir aux enfants en situation de handicap un accueil de qualité sur les temps ALAE ALSH (permettre de favoriser leur inclusion).
- 3) Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable.
- 4) Développer les liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations locales.

##### ➤ Les axes éducatifs du PEDT :

- Favoriser le vivre ensemble (inter-générationnalité / enfants en situations de handicap)
- Développer la confiance et l'estime de soi.
- Encourager les découvertes culturelles, artistiques, scientifiques et sportives.
- Sensibiliser à l'environnement durable, nature, santé.

#### **2. La convention territoriale globale (CTG)**

L'action de l'ALAE est développée selon les axes éducatifs établis dans le cadre de la CTG de la ville qui sont étroitement liés avec les intentions éducatives du PEDT.

- Construire un environnement éducatif épanouissant :  
Rendre l'enfant acteur ; affirmer la place des parents ; définir collectivement les exigences attendues, les valeurs partagées et les postures professionnelles.
- Accompagner l'enfant dans la construction de son parcours :  
Faciliter et accompagner les transitions ; garantir la cohérence entre objectifs et moyens ; impliquer tous les professionnels intervenants dans le parcours ainsi que la sphère familiale.
- Forger la citoyenneté :

Expérimenter au quotidien des processus démocratiques ; partager les valeurs républicaines inhérentes au vivre-ensemble ; envisager l'« enfant-élève-citoyen ».

Au niveau de l'offre enfance-jeunesse les objectifs visés et les enjeux sont :

1. Faire évoluer l'offre en fonction de l'évolution des besoins.
2. Mettre en place une offre qui réponde aux besoins de tous les adolescents.
3. Prévenir des conduites à risque.
4. Accompagner les adolescents vers le monde du travail.

### **Mise en place et échéances :**

- Mise en place d'un conseil municipal enfant de septembre 2022 à décembre 2024
- Séjours et activités jeunes montés avec les jeunes de septembre 2022 à décembre 2024
- Recensement des besoins des adolescents non connus de nos services de janvier 2022 à septembre 2022
- Construction d'une stratégie de communication de janvier 2022 à septembre 2022
- Actions de prévention de janvier 2022 à décembre 2024
- Création d'un annuaire « les jeunes et l'emploi » de janvier 2022 à septembre 2022
- Promotion du métier d'animateur et soutien aux formations BAFA de janvier 2022 à décembre 2024

### III. LA STRUCTURE

#### **Agrément ALAE / ALSH:**

L'ALSH de Fonbeuzard a été soumis à une déclaration auprès de la DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sport) et de la DDCSPP (Direction Départementale de la Jeunesse et de la Protection des Populations).

#### **LE PUBLIC**

ECOLE	
Directrice de l'école : Mme Bessaudou	
Classes	Effectifs
Petites sections	25
Petites sections / Moyennes sections	26
Petites sections / Moyennes sections	26
Moyennes sections /Grandes sections	25
Grandes sections	25
TOTAL	127 Enfants

#### **PERIODES DE FONCTIONNEMENT DE VACANCES**

<b>Toussaint</b>	Samedi 22 octobre 2022 Lundi 7 novembre 2022
<b>Noel</b>	Samedi 17 décembre 2022 Mardi 3 janvier 2023
<b>Hiver</b>	Samedi 18 février 2023 Lundi 6 mars 2023
<b>Printemps</b>	Samedi 22 avril 2023 Mardi 9 mai 2023
<b>Eté</b>	Fin des cours : vendredi 7 juillet 2023

#### **Horaires de l'ALAE**

Fonctionnement	Horaires de l'ALAE
Journée complète	Accueil du matin : 7h30/8h45
	Pause méridienne : 12h00/13h50
	Accueil du soir : 16h30/18h30

<b>Demi-journée du mercredi</b>	<b>Accueil du matin : 7h30/8h45</b>
	<b>Temps TAP : 11h00/12h00</b>
	<b>Pause méridienne : 12h00/13h30</b>

## L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

	Nom / Prénom	Formation
<b>Directrice</b>	LOUISON Kelly	BPJEPS
<b>Directrice adjointe</b>	DAL GRANDE Victoria	<i>BAFD (en cours)</i>
<b>Animateurs (trices)</b>	FROMENT Elodie	<i>BAFD (en cours)</i>
	LAROCHE Isabelle	<i>BAFA</i>
	MARTYNOVA Anastasia	<i>BAFA</i>
	BAHOA Wardati	<i>CAP PE</i>
	OUALI Nawal	<i>BAFA (en cours)</i>
	DAL GRANDE Victoria	<i>BAFD</i>
	ZITOUNI Amine	<i>BAFA</i>
	RASOARISOA Francine	<i>CAP PE</i>
<b>ATSEM</b>	MERH Nathalie	
	PEREIRA Nathalie	
	N'DOUMÉ Laurence	
	MONTREDON Isabelle	
	FRUTOSO Anastasia	

<b>EQUIPE TECHNIQUE</b>
<b>4 agents municipaux</b>
<b>2 agents de sécurité école/ASVP</b>

## LES LOCAUX ALAE

- 1) 1 salle polyvalente
- 2) 1 hall d'accueil
- 3) 1 halle regroupant 3 classes
- 4) 1 salle de cantine/projet
- 5) 1 préau
- 6) 2 cours
- 7) 1 salle informatique

## IV. LA PLACE DE L'ENFANT

### LES THEMATIQUES DE JEUX

Nous ne nous interdirons aucune thématique dans la mesure où l'équipe pourra mobiliser les compétences nécessaires à leur réalisation.

Même si les enfants peuvent être très sensibles au résultat ou au « produit fini », nous sommes particulièrement attentifs au vécu et au ressenti de l'enfant PENDANT l'activité, et à tout ce que ce vécu peut procurer en termes d'émotions, de satisfaction, mais aussi de message dont il peut être porteur.

- Qu'il s'agisse de compétition pour valoriser le « savoir gagner », le « savoir perdre », le respect des règles, de l'adversaire et du partenaire, ou de jeu de coopération.
- Qu'il s'agisse d'activités de création ou d'expression, que le support soit plastique, corporel, écrit, musical ou oral.
- Qu'il s'agisse d'activités scientifiques ou techniques, pour ce qu'elles promettent de découvertes, de compréhension, et de réflexion.

### LA PARTICIPATION DES ENFANTS

L'équipe d'animation réfléchira tout au long de l'année à des systèmes permettant aux enfants de s'impliquer dans le fonctionnement de l'ALAE.

Cette dynamique sera lancée dès la rentrée, en ciblant particulièrement les classes de MS/GS, puis sera étendue aux autres enfants au fil de l'année, en fonction de leurs envies et de leurs capacités.

Dans la même idée et dans la poursuite de ce qui a été mené l'année dernière, nous tenterons également de faire émerger des projets d'enfants, c'est-à-dire leur appartenant de l'idée à la finalité, en passant par la conception et la réalisation. Le rôle de l'animateur consistera alors à les accompagner, à les conseiller et les soutenir tout au long de la démarche.

***N'oublions pas que donner la parole aux enfants, cela implique aussi de leur apprendre à s'en servir.***

## V. PROJET PEDAGOGIQUE de l'ALAE Maternelle

Le projet pédagogique de l'ALAE de l'école Buissonnière, présente les objectifs pédagogiques de l'équipe en lien avec le projet éducatif territorial de la commune de Fonbeuzard. Il décrit les moyens mis en place pour un accueil de qualité.

L'équipe d'animation propose des programmes d'activités autour de projets d'animation divers et variés, alliant activités manuelles, expression, activités sportives, événements (Carnaval, fête de fin d'année).

### ➤ La législation au niveau du taux d'encadrement :

Le nombre d'animateur est prévu en fonction du nombre d'enfants, nous respectons l'effectif d'encadrement suivant :

- 1 animateur pour 14 enfants

### ➤ Le public

### Besoins et caractéristiques de l'enfant

#### Caractéristiques de l'enfant de 3 à 6 ans :

- Besoin Physiologique (alimentation, sommeil et mouvement)
- Affirmation de son identité et de ses goûts
- Contrôle croissant des réactions émotives
- Mesure mieux la distance le séparant et l'adulte auquel il est soumis
- Dispersion et turbulence
- Âge où l'on se compare, essaie, teste les limites (les siennes ou celles des autres)
- **Égocentré puis va vers les autres**
- Participation, **camaraderie**
- Besoin de valorisation et affirmation de soi

### ❖ Les objectifs pédagogiques de l'équipe de direction

- Favoriser la mission de formateur auprès des animateurs.

### ❖ Les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation

- Construire des relations solidaires et d'entraide afin de développer une certaine sérénité au sein de l'équipe.
- Partager et transmettre les savoirs faire et les savoirs-être de chacun.
- Développer l'écoute active lors de rassemblement d'équipe.
- Stimuler l'équipe en développant la participation de chacun à travers le jeu, ou autre.

### Objectifs opérationnels d'équipe :

- Laisser place aux idées de chacun
- Respecter le rôle et les idées de chacun

- Mettre à profit les capacités et les compétences de chacun
- Développer la synergie à travers l'écoute active

**❖ Voici les objectifs principaux tels qui ont été réfléchis par l'équipe d'animation pour l'année 2022/2023 :**

L'aspect loisirs doit être entretenu pour faire de chaque espace un cadre où les enfants se sentent bien, s'amusent, se font plaisir dans les activités.

Ceci est le préalable, mais ne suffit pas. La dimension éducative doit être pleinement présente, dans chaque activité posée par l'équipe d'animation. L'apprentissage des règles de vie en collectivité, l'épanouissement individuel de chaque enfant, le respect et la tolérance des différences doivent être présents toute la journée.

- Sensibiliser les enfants à la différence.
- Amener les enfants à appréhender et comprendre le vivre ensemble.
- Permettre à l'enfant de découvrir son environnement immédiat à travers le jeu, les activités manuelles et d'expression ou sportive.

(En annexes pages : se trouvent les critères et outils pour l'évaluation de celui-ci)

## VI. UNE JOURNEE DE FONCTIONNEMENT ALAE

La présentation de cette journée type donne une trame à notre travail, elle n'est pas l'image d'une réalité absolue.

Tout au long de l'année cette configuration de travail pourra évoluer en fonction des exigences du terrain et des attendus de chacun (enfants et adultes).

### ACCUEIL DU MATIN

#### ❖ 07h30 – 08h45 :

(Environ 46 enfants – arrivée échelonnée entre 7h30 et 8h20)

3 animateurs et un directeur Adjoint et/ou le directeur

Le temps du matin est un temps d'accueil où sont proposées des activités calmes de courte durée pour permettre aux enfants de se préparer pour leur journée d'école. Une grande liberté leur est laissée dans le choix de leurs activités. Les animateurs sont là pour les accompagner sur ce temps.

L'accueil du matin est pour les enfants un temps de transition entre la vie familiale et l'école ; respecter les rythmes de chacun est ici essentiel pour permettre à tous de faire cette transition « en douceur ».

Durant ce temps d'accueil nous travaillons plus particulièrement l'autonomie par l'appropriation individuelle du jeu et l'entrée progressive dans la collectivité. L'Accueil est donc individualisé, entre autres autour du livre, des jeux de lecture, des jeux de société.

### ACCUEIL DU MIDI

#### ❖ 12h00 – 13h50 :

(Environ 100 enfants sur 3 services)

7 Animateurs, 1 Directrice adjointe, 1 Directrice

Au regard du nombre d'enfants accueillis, nous avons opté pour une organisation en trois groupes distincts.

#### ❖ De 12h/13h :

- Prise de repas pour les petites sections et la moyenne section
- Temps d'activités pour les grandes sections

#### ❖ A partir de 13h :

- Démarrage du temps de sieste

### ❖ De 13h/13h50 :

- Prise de repas pour les grandes sections
- Temps d'activités pour les moyennes sections

Ce fonctionnement a été décidé pour ramener la vie de groupe à une dimension plus humaine et sécurisante (notamment pour les plus petits). Il y a donc une équipe d'animation fixe et distincte, présente sur tous les temps d'accueils.

### ❖ **Du point de vue de l'équipe**

Les animateurs interviennent auprès des enfants dans les classes à 12h00.  
Les animateurs sont référents des classes toute l'année.

### Leurs missions :

- Offrir aux enfants un cadre sécurisé avec des repères
- Accompagner les enfants au sein du restaurant scolaire
- Proposer aux enfants des activités périscolaires adaptées à leurs besoins physiologiques et à leurs envies
- Communiquer et travailler avec l'équipe enseignante
- Assurer une continuité éducative entre les différents temps d'accueil

### ❖ **Du point de vue des animations**

L'activité n'a aucun caractère obligatoire, elle est au libre choix de l'enfant.

Certains espaces ou malles avec matériel sont mises à disposition des enfants en accès libre sous le contrôle d'un animateur.

- Un espace hall
- Un espace de cour
- Des malles « jeux libres extérieurs » : malle sport, malle jeu de cirque, malle jeux de cour.
- Un espace de vélos

### ❖ **Du point de vue du temps de restauration**

L'enfant et sa famille peuvent consulter le menu du jour à l'entrée de l'ALAE, sur le portail famille, sur le site de la mairie.

L'enfant passe par les toilettes pour se laver les mains.

Les règles de vie à la cantine sont matérialisées de façon ludique par de l'affichage sur le mur.

Les animateurs sont là pour échanger avec les enfants, les sensibiliser aux goûts, à l'équilibre et aux

besoins alimentaires. Le temps du repas doit constituer un moment à la fois serein et convivial. A ce titre, les animateurs mangent avant les enfants et sont répartis à des endroits spécifiques de la salle de restauration pour mener leur action éducative mais aussi pour être garants du bon déroulement du repas.

A la fin du repas, l'enfant débarrasse son espace.

## **ACCUEIL DU SOIR**

### **❖ 16h30 – 18h30**

(Environ 46 enfants– départ échelonné entre 16h45 et 18h30)

5 Animateurs, 1 adjoint de direction et/ou la directrice.

L'équipe est en charge d'accueillir les enfants et de mettre en place leurs projets d'animation.

### **❖ Du point de vue des animations**

#### **❖ A 16h30 :**

Les animateurs vont chercher dans les classes les enfants restant à l'ALAE.

Le goûter se fait en petits groupes, les enfants goûtent par classe, accompagnés de leur animateur référent.

#### **❖ A 17h00 :**

Les animateurs réunissent les enfants pour annoncer et répartir les enfants dans les différents pôles d'activités.

### **❖ Du point de vue des familles**

Le soir est donc plus propice à l'implication des familles dans la vie de l'ALAE, c'est pourquoi nous souhaitons ponctuellement proposer des activités partagées parents/enfants.

A chaque fin de période, un temps fort auquel pourront être associés les parents est également organisé.

Les locaux : **L'école :**

Un entretien entre la direction de l'école et de l'ALAE se tient une fois par semaine en moyenne, afin d'échanger sur le fonctionnement ou sur le dysfonctionnement que chacune peut rencontrer.

### **L'équipe :**

Un planning d'activités est mis en place sur lequel figurent les différents lieux mis à disposition et les différentes activités et projets mis en place.

### **Les enfants :**

Tous les jours un tableau est mis en place sur lequel figurent les lieux ouverts ainsi que chaque activité et projet proposé. Pour les plus petits, ils peuvent demander aux animateurs dans la cour. Ponctuellement, des informations peuvent être communiquées à l'enfant en classe au moment de l'appel.

### **Les familles :**

Il est possible tous les soirs, sur le temps ALAE, de venir rencontrer la direction afin de discuter ou d'échanger sur certaines problématiques rencontrées par les familles.

De plus, chaque information utile sera affichée dans les plus brefs délais.

### **Le rangement :**

Chaque animateur a le devoir de ranger son espace où il a pu faire son activité ou projet.

Enfin, la direction veille à ce que tous les espaces soient rangés à leur place.

### **La communication :**

Elle se fait par le biais du pôle éducation, sur le panneau d'affichage à l'entrée de la structure ou dans les cahiers des enfants selon la nature de l'information.

### **Les règles de vie :**

Les règles de vie sont établies et rédigées en équipe pendant la réunion de prérentrée. Des cahiers de comportements sont mis en place.

Un cahier de comportement à l'accueil qui regroupe les faits de la journée et envisage une sanction en lien avec la faute commise.

Ces règles sont affichées dans chaque espace d'activités, mais elles doivent être énoncées régulièrement.

### **L'infirmierie :**

Dans l'infirmierie côté maternelle il y a :

- Une armoire à pharmacie
- Un bureau (un registre d'infirmierie, des trousseaux à pharmacie)
- Un protocole d'hygiène et de soins
- Les numéros d'urgences

Dans l'infirmierie côté élémentaire il y a :

- Un lit
- Une armoire à pharmacie
- Un bureau (un registre d'infirmierie, des trousseaux à pharmacie)
- Deux réfrigérateurs
- Un protocole d'hygiène et de soins
- Les numéros d'urgences

C'est l'animatrice référente qui est en charge de la gestion des produits et du bon fonctionnement de l'infirmierie.

### **La salle bulle :**

#### **CONSTAT**

Avec l'ensemble de l'équipe de direction, nous nous sommes rendu compte de par nos observations sur le terrain, des incidents sur de la violence verbale et physique, de l'évolution de chaque enfant durant sa

scolarité, ainsi que des retours réguliers des animateurs, qu'il serait plus qu'important d'avoir un espace pour l'enfant lors de crises et/ou de moments difficiles à gérer pour lui.

Nous sommes allés nous former sur de la gestion de crise chez l'enfant, ce qui a amplifié notre envie de créer un petit « cocon » afin que l'enfant se sente en sécurité.

De plus, cette salle répondra à nos attentes sur notre axe pédagogique sur l'accueil d'enfants porteur de handicap.

**OBJECTIFS**

- Avoir accès pour n'importe quel enfant, un endroit refuge afin de pouvoir gérer ses émotions et/ou retrouver le calme.
- Apprendre à l'enfant à gérer ses moments de crises (cris, violence verbale ou physique, mutisme...).
- Former les animateurs sur cet espace et sur la gestion de crise de l'enfant.

**LIEUX :**

Cet espace a été trouvé, il se situera en face de l'infirmierie côté élémentaire.

**MATERIELS / BUDGET :**

Pour que cet espace puisse être sécurisant et attractif pour les enfants, nous aurions besoin d'un peu de matériel pédagogique spécifique :

- Peluches à émotions
- Petits jouets déstressant, sensoriels
- Rideau

## VII. L'ACTIVITÉ

Une activité peut être spontanée et ponctuelle, mais elle doit toujours être en lien avec les objectifs du projet pédagogique qui découle des objectifs du PEDT.

Elle doit être réfléchie de façon, pédagogique et matérielle. En se posant les questions suivantes, avec l'appui d'une fiche technique :

- Quels sont les objectifs que je me fixe ? (Quelle finalité)
- Pourquoi cette activité ? (Quel est l'intérêt)
- Est-ce que cette activité correspond à l'âge, et aux capacités des enfants que j'encadre ?

**A prévoir :** (Trousse à pharmacie)

- La préparation du matériel
- Le déroulement
- La sensibilisation
- L'installation
- Explication des consignes et des règles de sécurité
- Évaluation
- Rangement

L'évaluation et le rangement se font avec les enfants.

Les activités seront variées afin que chaque enfant y trouve sa place et développe ses capacités.

► **Activités manuelles** : développer les capacités de création, de construction manuelle, de motricité fine.

► **Activités sportives** : le développement psychomoteur (maîtrise du corps et jeux de stratégie).

► **Activité d'expression (initiation théâtre, jeux, danse, musique, chant)** : favoriser l'expression, et la confiance en soi, communiquer avec les autres.

► **Le temps calme :**

Ce sont des temps de vie quotidiens qui ont toute leur place dans la vie de l'ALAE avec des objectifs bien définis en équipe, et en accord avec l'équipe enseignante. Cela peut être un temps animé ou pas, mais pendant lequel on fait des choses calmes.

Le temps calme peut-être à tout moment de la journée selon le besoin et l'état du groupe.

## VIII. LE PROJET D'ANIMATION

Le projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre des objectifs fixés, toujours en lien avec de le projet pédagogique qui découle du PEDT. Il se déroule sur une période fixée. Une pérennisation peut être envisageable. Il peut porter sur une animation précise comme sur un fonctionnement.

<ul style="list-style-type: none"><li>• <b><u>Le temps :</u></b> La durée et le temps de préparation La durée du projet L'échéancier du projet</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b><u>Le lieu :</u></b> Le ou les lieux de déroulement du projet Le lieu de repli en cas d'imprévu</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b><u>L'organisation :</u></b> La sensibilisation Les animateurs concernés Définition et rôle de chacun Les activités sont prévues et quels sont leurs contenus ? A qui s'adresse-t-il ? Le matériel nécessaire Le projet porte-t-il un nom ?</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b><u>Les objectifs :</u></b> Le ou les liens de ceux du projet pédagogique Quels sont-ils ? Comment les atteindre ? Sont-ils réalisables ?</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b><u>L'évaluation :</u></b> Elle doit être faite avec les enfants. Quand sont prévus les temps d'évaluation ? Comment se fait l'évaluation, quels sont les outils ?</li></ul>	

Lors des réunions d'équipe, une fois par semaine les animateurs peuvent échanger, autour de pratiques, de pédagogies, ou de difficultés rencontrées.

Chaque animateur doit mettre en place au moins un projet d'animation. Pour les projets les animateurs peuvent être assistés par la direction, ou les animateurs référents pour la méthodologie de projet, la rédaction de fiches techniques, la menée d'activités, et l'évaluation.

Les activités et les projets d'animations sont présentés et soumis au contrôle et à la validation de la commission enfance et jeunesse de la collectivité.

## IX. LES PARTENARIATS

### AVEC L'ÉCOLE

Le partenariat entre enseignants et ALAE se doit, pour être efficace, d'être continu et permanent. En ce sens des outils sont mis en place pour permettre le relais d'informations enseignant/animateur et animateur/enseignant, notamment en tout ce qui concerne le suivi des enfants (sanitaire, comportement, problème particulier).

L'accent est également mis sur la relation quotidienne, et donc privilégiée, entre animateur effectuant l'appel de l'ALAE (matin, midi et soir) et l'enseignant de la classe.

Le rôle de l'équipe de direction est également déterminant dans la relation avec les enseignants et la direction de l'école. A ce titre, des réunions hebdomadaires direction école/direction ALAE sont programmées par période.

Plusieurs points sont notamment abordés lors de ces réunions :

- fonctionnement ALAE/école (utilisation des espaces mutualisés, régulation...)
- Informations à faire transiter sur la réunion des enseignants et/ou sur la réunion des animateurs
- Echanges et cohérence du positionnement école/ALAE sur des sujets ou problèmes spécifiques.
- Participation de l'ALAE aux équipes éducatives.

Des temps forts sont également l'occasion d'un partenariat école/ALAE, comme fête de fin d'année, carnaval, la fête de l'école.

### AVEC LES FAMILLES

L'ALAE de la mairie de Fonbeauzard se doit d'œuvrer pour entretenir des liens privilégiés avec les familles, et favoriser leur participation, voire leur investissement sur les projets et temps forts de l'ALAE.

Pour ce faire, plusieurs évènements en lien avec les familles vont être mis en place :

- **Des temps d'accueil et de rencontre** à la fin de chaque période. Ils auront une thématique définie avec l'équipe d'animation, au cours desquelles des animations seront ouvertes aux enfants et aux parents.
- **Les ateliers ou activités parents/enfants** seront proposés cette année.
- **L'association des parents d'élèves**, impliquée dans la vie de l'ALAE, sera associée autour de projets spécifiques.

## X. LE RÔLE DE CHACUN

### Le rôle du directeur :

Le directeur travaille en partenariat avec l'ensemble de la direction ALAE ainsi que l'équipe enseignante.

- Garant de la sécurité physique et affective des enfants ainsi que de l'équipe d'animation.
- Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Coordonner certains événements avec la direction de l'école.
- Gérer le quotidien de l'ALAE (aspects administratifs, financiers et matériels)
- Formation des animateurs et suivi des stagiaires
- Garant de l'organisation de l'arrivée et des départs des enfants avec l'animateur référent

### Les rôles des adjoints de direction

Les adjoints de direction travaillent en partenariat avec le directeur. Ils font l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction.

- Garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Être en charge de la coordination de l'équipe d'animation
- Garant de l'accompagnement de l'équipe d'animation.
- Aide la direction sur différents aspects (administratifs, communication, infirmerie, matériels, relationnel...)

### LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

- Garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Être à l'écoute des enfants et répondre à leurs besoins.
- Être source de proposition et s'adapter quand une activité ne fonctionne pas.
- Être capable d'adapter ses activités en fonction des capacités de chaque enfant.
- Connaître les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Prendre connaissance des enfants ayant un PAI (Protocole d'Aide Individualisé).

### L'animateur dans l'équipe

Il est essentiel que chaque animateur puisse faire le lien entre ses propres convictions éducatives et les valeurs portées par le projet pédagogique de l'ALAE. Aussi, même si chacun est différent et doit apporter sa singularité à l'équipe dans un esprit de complémentarité, il est important que nous partagions tous un socle commun, condition nécessaire à la création d'un réel esprit d'équipe.

Dans cette optique, le rôle référent et de cadre de l'animateur sera travaillé collectivement afin de garantir la plus grande homogénéité possible dans l'application des règles de vie, leur respect et dans les éventuelles sanctions qui pourraient en découler.

Dans la même idée, il est primordial que chaque membre de l'équipe puisse apporter sa pierre à l'édifice dans les diverses étapes du projet, ce qui implique notamment une participation active (constats, positionnements, questionnements, propositions...) lors des réunions, des temps de préparation, des évaluations et des bilans.

### Chaque animateur se devra de :

- ✚ **« DONNER » A JOUER...** : Nous aurons essentiellement à mettre en place les conditions qui permettent le déclenchement de l'activité. Ces conditions pourront être : d'ordre matériel, d'ordre spatial (espaces de jeux extérieurs, espaces appropriables intérieurs...), d'ordre relationnel (attitude de l'adulte permettant le jeu...). Nous prendrons en compte ce principe dans tout projet d'animation.
  
- ✚ **FAIRE JOUER...** : Nous devons souvent être à l'écoute des enfants, l'élément déclencheur, meneur de jeu..., pour nous en extraire dès que possible.
  
- ✚ **JOUER AVEC...** : C'est être le partenaire, à la demande du ou des enfants, en ayant mesuré les possibilités de s'introduire dans le jeu sans le perturber, sans le détourner.
  
- ✚ **LAISSER JOUER...** : Ce n'est pas être dépossédé de son rôle ! C'est en réalité, avoir eu une intervention préalable en « donnant » à jouer, en créant les conditions qui permettent le jeu. D'autre part, c'est être en permanence présent. Nous pourrions intervenir pour expliquer une règle, pour répondre à la sollicitation des enfants, jouer le rôle d'arbitre... bref... être en relation d'aide (l'adulte sur lequel on peut s'appuyer) et donc répondre pleinement à nos rôles et fonctions d'animateur (trice) ! Outre les critères et les indicateurs propres à chaque temps d'animation, ces quatre points nous serviront à nous questionner sur notre place auprès des enfants lors des menées d'activités et de jeux libres.

Enfin, l'environnement que nous souhaiterons offrir aux enfants n'est pas uniquement d'ordre matériel ou spatial, il est aussi d'ordre moral, physique et affectif ; il devra être pour l'équipe, plus globalement mais sans être exhaustif, dans l'idée d'une certaine vision du rôle de l'animateur qui sera de :

- ✚ Prendre en compte qu'un temps de loisirs est indissociable d'un temps de plaisir
- ✚ Considérer que seuls les enfants profitent d'un « temps libéré »
- ✚ Considérer l'enfant comme un individu à part entière (capable et responsable dans les limites de son âge)
- ✚ Prendre en compte la dimension éducative de son travail
- ✚ Prendre en compte la globalité du travail (relation au projet, à l'équipe, aux enfants, aux enseignants, aux parents...)

- + Instaurer le dialogue avec les parents et créer un climat de confiance
- + Servir d'interface auprès des parents (parent /enfant, parent / équipe de direction)
- + Mettre en vie le projet pédagogique (relation entre les moyens mis en œuvre et les objectifs fixés)
- + Programmer des temps d'animation interactifs
- + Organiser l'utilisation et le rangement du matériel
- + Appréhender les temps d'évaluation comme des temps d'analyses constructifs
- + Mesurer l'avancée de sa formation continue
- + Savoir remettre en question ses actes et ceux de l'équipe en général
- + Etre à l'écoute et respectueux des différentes prises de parole (enfants / parents / équipe pédagogique...)
- + Etre responsable des enfants (sécurité morale, physique et affective)
- + Savoir mesurer la portée de ses choix
- + Etre cohérent entre ses paroles et ses actes
- + Respecter le règlement intérieur de la structure

**Chaque animateur aura un rôle fondamental : chacun d'entre nous, dans le cadre de son travail, sera celui qui incite à apprendre en jouant, mais aussi et surtout celui qui apprend à jouer...**

## **LA FORMATION DES ANIMATEURS**

La gestion d'une équipe nécessite d'envisager les perspectives de formation de chacun d'entre nous. Sur ce point nous travaillerons sur deux volets :

- Un volet de formation individuelle
- Un volet formation d'équipe

**La formation individuelle consiste à permettre à chacun d'entre nous d'accroître ses connaissances et ses compétences personnelles pour l'exercice de sa fonction.**

**La formation d'équipe doit permettre de rendre cohérents nos attitudes et comportements. Elle permet également de construire ensemble une organisation adaptée à la structure comme au contexte.**

### **L'équipe pourra s'appuyer sur :**

- + Les temps d'évaluation individuelle pour « faire le point » et déterminer des objectifs de formation
- + La disponibilité de l'équipe de direction pour répondre aux attentes de chacun
- + Les documents pédagogiques et techniques à disposition à l'ALAE

## En pratique l'animation c'est ...

Faire vivre ces objectifs au quotidien ne dépend pas seulement de projets d'animation ou d'actions ponctuelles qui peuvent être menés. Il s'agit avant tout d'un état d'esprit dont découlent une posture et un discours éducatif cohérent de la part de l'ensemble des membres de l'ALAE.

Cela implique qu'au-delà du rôle de cadre lié au respect de la règle, chacun s'attachera à développer une véritable écoute des enfants, afin que ceux-ci aient non seulement la latitude de pouvoir exprimer leurs choix, leurs idées, leurs points de vue, leurs envies, leurs propositions voire leurs critiques, mais également la conviction d'avoir été entendus et pris en compte.

A ce titre, plusieurs temps seront mis en place, comme un espace de médiation, des temps de débats sur des thématiques qui interpellent ou préoccupent les enfants, mais également des espaces de prise d'initiative de décision qui conditionneront non seulement la mise en place de certains projets, mais aussi de certains aspects du fonctionnement de l'ALAE, dans lequel les enfants auront en fonction de leurs envies et de leurs moyens, l'opportunité de s'impliquer.

Ce même état d'esprit d'écoute et d'ouverture nous guidera dans notre travail partenarial, dans lequel la place des familles sera prépondérante. Avec l'ambition de pouvoir mettre en place, au moins une fois par période scolaire, un évènement festif particulier (portes-ouvertes, grand jeu, spectacle, tournoi...) ou les parents seront conviés, dans le but de créer des moments de vie positifs ALAE/Enfants/Famille qui renforceront à la fois la convivialité et les liens de coéducation.

Pour ce faire nous garderons à l'esprit que nos projets devront toujours répondre aux points suivants :

- Qu'ils comportent un aboutissement précis dans le temps et dans l'espace
- Qu'ils soient réalistes pour garder une possibilité de réussite certaine
- Qu'ils soient modulables au fur et à mesure de leur évolution pour éviter les situations d'impasse
- Qu'ils soient ouverts au monde et se situent dans la réalité des choses

Les critères et les indicateurs nécessaires à l'évaluation de chaque projet seront déterminés par l'animateur et/ou l'équipe. Les évaluations, qui seront régulières permettront de réajuster le travail de tous en direction des objectifs visés et dans la mise en question permanente de nos propres capacités à donner à l'enfant, ou à construire avec lui, un « capital de confiance » à la mesure de ses progrès individuels ou dans le cadre du collectif.

-  Les temps spécifiques de formation interne, en fonction des besoins exprimés
-  Les réflexions thématiques au sein de l'équipe pédagogique

Plus les objectifs de formation de chacun des membres de l'équipe pédagogique seront explicites, plus l'efficacité et la complémentarité de nos actions respectives contribuera à améliorer l'accompagnement éducatif et pédagogique que nous nous proposons d'avoir auprès des enfants qui fréquentent la structure.

Des temps de formation pourront être organisés, en interne avec l'intervention d'un des membres de la direction, afin de répondre aux attentes de l'équipe ou aux besoins repérés.

Des personnes extérieures pourront intervenir auprès de l'équipe, en fonction des attentes exprimées, afin de faire avancer nos réflexions et nos pratiques individuelles et/ou collectives.

## **XI. L'ÉVALUATION**

Se fixer des objectifs nécessite de mesurer régulièrement notre action sur le terrain de manière à effectuer les réajustements nécessaires à la bonne conduite du projet.

Différents outils d'évaluation seront proposés aux animateurs durant l'année de manière à faciliter l'émergence d'ambitions constructives.

Les temps d'évaluation et de bilan réunissant toute l'équipe pédagogique sur l'année sont les suivants :

### **LA REUNION D'EQUIPE (Une fois par semaine)**

Organisée sur une durée de deux heures et demie, la réunion pédagogique permettra de faire le point sur :

- ✚ L'avancée et/ou l'organisation pédagogique des projets d'animation
- ✚ La cohérence de ces derniers ainsi que de l'ensemble de nos actions
- ✚ Le suivi individuel d'enfants

Mais, elle nous permettra également d'aborder (ou de revenir sur) les points suivants :

- ✚ La vie collective
- ✚ La vie matérielle
- ✚ La planification des propositions de jeux
- ✚ Les temps spécifiques (temps de restauration / spectacle/Évènements...)
- ✚ Les relations enfants / enfants et enfants / animateurs
- ✚ Les relations au sein de l'équipe pédagogique
- ✚ Les relations avec les enseignants, les parents et le personnel technique
- ✚ Le partenariat en général

Cette réunion devra formuler des réponses concrètes aux questions posées durant la semaine et permettra de préparer le travail des semaines à venir.

### **LE POINT D'INFORMATION JOURNALIER (P.I.J.)**

Un P.I.J. sera proposé à l'équipe après chaque temps de « pause méridienne », de manière à pouvoir transmettre les informations nécessaires à tous.

Ce temps pourra aussi anticiper les points à mettre à l'ordre du jour de la réunion pédagogique. L'ensemble des points à souligner sera consigné par écrit et chacun pourra les consulter avant chaque temps d'intervention.

### **L'ÉVALUATION INDIVIDUELLE (Tous les deux mois environ)**

Entre chaque période de vacances, chaque animateur se verra proposé un temps d'évaluation individuelle avec le directeur ou l'adjoint pour mesurer sa place et son rôle dans l'avancée du projet du Centre de Loisirs. Ce temps permettra de faire le point sur l'implication, le comportement, la pertinence des animations, les besoins en formation continue...

### **LE BILAN INTERMEDIAIRE (Semestriel)**

Outre le bilan de fin d'année, un bilan intermédiaire est organisé courant janvier / février. Celui-ci sert avant tout à évaluer l'avancée globale de nos actions, au regard des objectifs du projet pédagogique, et à réajuster, si nécessaire, le travail que nous nous proposerons d'effectuer pour le semestre suivant.

### **LE BILAN DE FIN D'ANNEE**

Un bilan individuel annuel des salariés sera proposé à chaque animateur courant juin afin de faire le point sur l'année écoulée et de mettre en évidence les axes de travail individuel pour l'année suivante.

Courant Juin sera organisé un premier bilan collectif avec l'équipe pédagogique, ayant pour objectifs :

- Un regard objectif de l'ensemble du travail effectué tout au long de l'année (notamment en termes d'organisation, d'actions mises en œuvre et de résultats mesurés),
- Des propositions concrètes pour anticiper l'année scolaire à venir.

Fin Juin lors du dernier conseil d'école, une rencontre rassemblant les familles et les enseignantes, sera organisée de manière à présenter les conclusions et perspectives de l'équipe pédagogique, ainsi qu'à recueillir les avis et remarques de l'ensemble des participants.

## ANNEXES 1 :

### a) Les critères d'évaluation du projet pédagogique

Objectifs PEDT	Objectifs PP	Critères	Indicateurs	Outils
Développer l'entraide sociale sur le territoire	Sensibiliser les enfants à la Différence	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prendre en considération l'évolution de l'enfant dans ses besoins et son évolution</li><li>• Les enfants ont pu échanger entre eux</li><li>• Les enfants s'écoutent les uns les autres</li><li>• Les enfants se respectent les uns les autres</li><li>• Les enfants s'entraident</li><li>• Les enfants savent se</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'enfants fatigués quotidiennement</li><li>• Nombre d'enfants qui prennent la parole en groupe ou sous groupe</li><li>• Nombre d'enfants à qui on a coupé la parole</li><li>• Nombre d'enfant qui n'ont pas écouté</li><li>• Nombre d'enfant qui sont solidaires entre eux</li><li>• Ils nomment les différents espaces</li><li>• Ils expliquent se qu'ils font dans les espaces</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Observation</li><li>• Temps de concertation (réunions, PIJ)</li><li>• Temps de bilans</li><li>• Fiches de bilan d'activités</li></ul>

		<p>repérer dans l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enfants connaissent les temps quotidiens</li> </ul>		
<p>Favoriser l'épanouissement personnel de chaque enfant par un apprentissage à la citoyenneté et la vie en collectivité</p>	<p>Amener les enfants à appréhender et comprendre le vivre ensemble</p>	<p>Les enfants expérimentent leur environnement</p> <p>Les enfants sont sensibilisés à l'environnement</p>	<p>Nombre d'enfants qui participent aux activités</p> <p>Nombre d'enfants sensibilisés à l'environnement, à la biodiversité</p> <p>Ils nomment les différents animaux et leurs habitats</p> <p>Ils nomment les impacts des déchets dans l'habitat des différents animaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation</li> <li>• Temps de concertation (réunions, PIJ)</li> <li>• Temps de bilans</li> <li>• Fiches de bilan d'activités</li> </ul>
<p>Contribuer à l'éducation des enfants par le jeu, les arts et la découverte</p>	<p>Permettre à l'enfant de découvrir son environnement immédiat à travers le jeu, les activités manuelles, d'expression et sportive</p>	<p>Les enfants participent à des activités diversifiées</p> <p>Les enfants connaissent d'autres cultures que la leur</p> <p>Les enfants connaissent leur environnement</p> <p>Les enfants font des découvertes</p>	<p>Nombre d'enfants qui ne participent pas aux activités</p> <p>Ils nomment les activités auxquelles ils ont pu participer</p> <p>Les enfants participent aux différentes activités culturelles, manuelles ou sportives</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation</li> <li>• Temps de concertation (réunions, PIJ)</li> <li>• Temps de bilans</li> <li>• Fiches de bilan d'activités</li> </ul>

## **ANNEXE b) Les différents projets d'animations portées cette année :**

Pour cette année l'équipe d'animation maternelle souhaite mettre en place des projets d'animation par périodes mais avec le fil rouge (le conte). Les événements organisés en concertation avec la mairie dans le cadre de la CTG, ainsi qu'avec l'école seront également en lien avec ce fil rouge.

Exemple de projet sur la première période :

**Objectifs de la période** : Promouvoir le conte à travers l'imaginaire des enfants

Lecture du conte « Boucle d'or et les trois ours », ce conte sera le support de toutes les activités. Ainsi chaque enfant pourra créer son livre. A la fin de la période les enfants pourront ensemble créer une œuvre commune.

**Objectifs de la période** : Découverte de la culture africaine à travers le conte

Lecture du conte « Kirikou et la hyène ». Cette histoire sera le support de toutes les activités mises en place sur la période. Projet d'animation à dominante créative. Les enfants pourront s'initier à l'origami et ainsi en fin de période ils pourront créer une œuvre commune.

**Objectifs de la période** : Découverte du conte sous toutes ses facettes

Lecture du conte « Poucette à la découverte du monde ». Initier les enfants à découvrir le monde qui les entoure, à travers le jardinage et les activités manuelles, ainsi que le jeu.

**Objectifs de la période** : Sensibiliser, les enfants au conte à travers le jeu

Découverte du conte « Blanche neige » à travers des créations réalistes de l'histoire. (Le miroir, la pomme, ...)

**Objectif de la période** : Sensibiliser les enfants à la découverte des animaux

Lecture du conte « Le voyage d'Edgar » dans la forêt magique. Utilisation de l'histoire pour permettre aux enfants la découverte d'animaux.

## ANNEXE C) CONTACTS

**Site Internet :** <https://www.ville-fonbeauzard.fr/fr/index.html>

### **Numéros utiles :**

**ALAE Maternelle :** 07 60 58 76 13 - **École Maternelle :** 05.61.70.66.11

**ALAE Élémentaire**: 06 65 13 42 54 - **École Élémentaire :** 05.61.70.26.00

**CAJ vacances et mercredi :** 07 60 58 76 13 – **ASLH :** 06 65 13 42 54

**Pôle éducation :** 05 61 37 22 32 – 05 61 37 12 22